



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 183-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.258

Déposée le : 02.09.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Roggli (Rüschegg Heubach, Le Centre) (porte-parole)
Matti (Zweisimmen, Le Centre)
Herren-Brauen (Rosshäusern, Le Centre)
Bühler (Romont BE, Le Centre)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 05.09.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : Non classifié

La BKW empêche la transition énergétique ! Que fait le gouvernement ?

En se refusant à rétribuer suffisamment l'énergie issue des installations photovoltaïques privées, BKW empêche la transition énergétique. En tant qu'actionnaire majoritaire de BKW, le canton de Berne doit prendre cette problématique en main.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles mesures le Conseil-exécutif prévoit-il pour réduire la différence exorbitante de 300 % qui existe entre la rétribution pour l'énergie solaire et les coûts d'achat d'électricité auprès de BKW ?
2. Qu'est-il prévu pour que BWK ne soit plus la lanterne rouge parmi les entreprises du secteur de l'électricité en matière d'indemnisation de l'électricité solaire ?
3. Par quelles mesures le gouvernement va-t-il contraindre BKW à créer des modèles contractuels plus attractifs pour les personnes privées qui fournissent de l'énergie solaire ?
4. Qu'est-il prévu pour que les investisseuses et investisseurs privés d'installations photovoltaïques (personnes privées, agricultrices et agriculteurs, etc.) obtiennent des contrats de fourniture à plus long terme et plus prévisibles ?
5. Selon BKW, les 3,6 centimes versés aux productrices et producteurs d'électricité correspondent au prix du marché. Cela signifie-t-il que BKW écoule également le surplus d'électricité avec de telles marges ?
6. BKW a réalisé un bénéfice annuel de 620 millions de francs en 2023 (EBIT). Quelles mesures le gouvernement propose-t-il pour que ce bénéfice profite également aux personnes ayant investi dans des installations photovoltaïques ?

7. Comment le gouvernement s'assure-t-il que les bénéfices élevés qui découlent des marges appliquées sur les installations photovoltaïques ne soient pas utilisés pour « subventionner » des filiales de BKW en piteux état (à travers lesquelles une entreprise semi-étatique fait concurrence aux PME) ?

Motivation de l'urgence : La mesquinerie dont fait preuve la plus grande entreprise bernoise de fourniture d'électricité qu'est BKW en ce qui concerne la rétribution de l'électricité neutre en CO₂ a de quoi rebuter les gens. Avec cette politique, BKW freine sans scrupule la transition énergétique amorcée par la Confédération. Si les productrices et producteurs d'énergie solaire recevaient un prix équitable, elles et ils pourraient amortir leur installation, et BKW, qui injecte cette énergie dans le réseau, gagnerait encore suffisamment d'argent. L'infrastructure de réseau est peu sollicitée dans les zones résidentielles, puisqu'une grande partie de l'énergie est produite sur place à l'aide des installations photovoltaïques. La clientèle participe depuis des décennies au financement de l'infrastructure de réseau en payant la taxe d'utilisation du réseau pour chaque kilowattheure. Selon BKW, de gros investissements dans l'infrastructure de réseau sont nécessaires. Comment l'argent de cette taxe a-t-il été utilisé ? Des clarifications sont nécessaires. D'autres fournisseurs d'énergie (p. ex. Elektro Fraubrunnen ou le Groupe E) parviennent à collaborer de façon équitable avec les productrices et producteurs décentralisés (installations photovoltaïques). Face à tout cela, on ne peut s'empêcher de penser que BKW fait passer son propre succès financier avant les intérêts de la stratégie énergétique de la Confédération et avant les intérêts des citoyennes et les citoyens engagés qui investissent dans l'énergie durable.

Destinataire

– Grand Conseil